



APPEL A CANDIDATURES INTERNE - EXTERNE

Pour son secteur d'animation des Organismes de Défense et de Gestion (ODG), la Chambre d'agriculture et de la pêche est susceptible de recruter en contrat à durée déterminée. **Démarrage immédiat** jusqu'au 31/12/2022.

UN(E)TECHNICIEN(NE) SIGNE DE QUALITE Code Rome : A1301

Sous la responsabilité de la Conseillère Démarches Qualité, ses missions seront les suivantes (liste non exhaustive) :

- Accompagner certains ODG dans leurs missions :
 - Assurer le suivi des certifiés (contrôle du cahier des charges) ;
 - Aider les nouveaux producteurs à rentrer en conformité avec le cahier des charges ;
 - Apporter un appui administratif et technique à l'ODG.
- Veiller à la valorisation et à la défense des signes de qualité :
 - Informer les professionnels du monde agricole, agro-alimentaire et les distributeurs de la réglementation concernant les signes de qualité (condition d'affichage, action de communication, suivi traçabilité) ;
 - S'assurer que la réglementation soit respectée en vérifiant régulièrement les magasins, les plateformes de vente pour s'assurer que les logos et mentions communicantes soient bien utilisés... et le cas échéant, faire rectifier l'erreur ou engager la procédure ad hoc ;
 - Valoriser les signes de qualité auprès des différents acteurs professionnels (des producteurs au revendeurs) et des consommateurs.
- Appuyer la Conseillère Démarches Qualité dans la réalisation de ses missions.

Localisation : NOUMEA avec des déplacements fréquents sur tout le territoire.

Profil souhaité :

- De formation minimum Bac+2 dans le domaine agricole ou agro-alimentaire ;
- Expérience dans le secteur agricole ; une expérience dans les démarches qualité ou certification serait appréciée
- Bon contact relationnel, sens de l'écoute ;
- Force de proposition, réactivité et sens de l'organisation ;
- Rigueur, dynamisme, persévérance
- Capacité à défendre un dossier avec une bonne aisance rédactionnelle permettant de construire un argumentaire structuré
- Titulaire du permis B (valide et en règle) ;

Les candidat(e)s intéressé(e)s doivent adresser au plus tard **le vendredi 11 Mars 2022**, par courrier au siège de la Chambre d'agriculture – BP 111 – 98845 Nouméa cedex – ou par mail à rh@canc.nc leur dossier complet comprenant :

- Une lettre de motivation adressée au Président de la Chambre d'agriculture et de la pêche ;
- Un CV actualisé indiquant la date d'arrivée sur le Territoire si non citoyen(ne) calédonien(ne) ;
- Les copies des diplômes ;
- Les prétentions salariales ;

Tout dossier incomplet sera irrecevable.

Les personnes retenues sur dossier seront reçues au siège de la CANC à Nouméa pour un entretien devant le comité de recrutement.

La Chambre d'agriculture de la pêche se réserve le droit de ne pas donner suite ou de ne donner qu'une suite partielle à cette offre d'emploi.

Le Président, Gérard PASCO

